



### Sommaire :

- Patrouilleurs
- Déblaiement de la neige
- Plainte pénale
- Cartes CFF
- Recensement des chiens
- Prévention cambriolages
- Horaires de fin d'année
- Réalisations communales
- Calendrier de l'Avent
- Présentation du nouveau pasteur
- Sapins de Noël
- Divers

### BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2018 !

Au nom de la Municipalité, j'ai le plaisir de souhaiter à toutes les Eclépanaises et à tous les Eclépanais une nouvelle année aussi faste que possible. Que les aspirations de chacune et chacun se réalisent et qu'elles permettent un épanouissement présent à tous les instants.

Soyons heureux, soyons des artisans de bonheur du bien vivre ensemble. Cessons d'attendre que le bonheur nous arrive, rendons-le possible par nos actions.

Relevons de nouveaux défis, engageons-nous dans nos relations avec les autres ! Soyons optimistes ! L'optimisme c'est l'art de transformer une difficulté en opportunité.

En mon nom et au nom de votre Municipalité, je vous réitère mes souhaits de bonne année. Soyez heureux et que la passion vous anime dans toutes vos activités. Que 2018 vous apporte la santé, la joie, le bonheur de voir se concrétiser vos souhaits personnels et professionnels, sans oublier nos projets collectifs.

Claude Dutoit  
Syndic

## Recherche de patrouilleurs scolaires

Afin de sécuriser le trajet des écoliers d'Eclépens entre leur domicile et le Collège, la Municipalité est à la recherche de

### **patrouilleurs et patrouilleuses scolaires.**

Il s'agit d'aider les enfants à traverser aux passages piétons lors de l'entrée et de la sortie de l'école, représentant un temps d'occupation de quatre fois une demi-heure par jour (deux fois le mercredi).

Cette activité sera rémunérée à hauteur de CHF 30.- de l'heure.

Nous remercions par avance les personnes intéressées et disponibles (retraité(e)s bienvenu(e)s) de s'adresser à M. Claude Dutoit, syndic (tél. 079.733.05.78).



## Déblaiement de la neige

Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le déneigement des routes et des trottoirs communaux.

Nous vous prions de faire preuve de compréhension envers les employés chargés d'effectuer ce travail.

Nous assurerons le déneigement des chemins privés dans la mesure de nos possibilités, pour autant qu'aucun véhicule ou autre obstacle n'entravent le passage.



## Domage à la propriété

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 2017, des inconnus ont déversé un produit indéterminé dans la fontaine communale, sise sur le parking de l'administration communale, Rue du Village 24.

Ce produit a généré la production d'une grande quantité de mousse qui a nécessité une révision et un nettoyage complet.

Une plainte contre inconnu a été déposée à la gendarmerie par la Municipalité



## Cartes journalières CFF

La Municipalité a renouvelé pour 2018 la collaboration avec la commune de La Sarraz pour l'achat de cartes journalières CFF. Vous pourrez continuer de vous procurer des cartes au prix préférentiel de Fr. 40.- pièce.



Ces cartes peuvent être réservées auprès de l'administration communale de La Sarraz au 021 866 02 24 et retirées **contre paiement comptant** à son guichet pendant l'horaire suivant :

- lundi de 13h30 à 16h30
- mardi de 07h45 à 11h00
- mercredi de 13h30 à 18h00
- jeudi de 07h45 à 11h00
- vendredi de 13h30 à 16h30

### Offre last minute :

Si pour le jour même, des cartes sont encore disponibles, ces dernières seront mises en vente :

- le lundi, mercredi et vendredi à **Fr. 10.00 dès 13h30**
- le mardi et jeudi à **Fr. 20.00 de 7h45 jusqu'à 11h00**

Pas de réservation possible

Le calendrier des disponibilités peut être consulté sur le site [www.lasarraz.ch](http://www.lasarraz.ch)

### Promotion :

Jusqu'au 31 janvier 2018, **les cartes Juniors et Enfants** pour les enfants accompagnés sont en promotion avec une réduction de 50%, **soit CHF 15.- par an au lieu de CHF 30.-**.

Pour rappel, ces cartes permettent aux enfants entre 6 et 15 ans de voyager gratuitement dans toute la Suisse s'ils sont accompagnés par une personne détenant un titre de transport.

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site [www.cff.ch/enfants](http://www.cff.ch/enfants) ou auprès d'un point de vente des CFF.

## Recensement des chiens

Tous les propriétaires de chien(s) sont informés **qu'ils sont tenus d'annoncer au bureau communal** jusqu'au 15 février 2018 :

- les chiens acquis ou reçus en 2017;
- les chiens nés en 2017 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2017;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.



### **Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.**

Il est à rappeler que chaque chien doit être muni d'une puce électronique pour identification. Toute acquisition ou naissance d'un chien, en cours d'année, doit être annoncée **dans les 15 jours** au contrôle des habitants.

Nous vous rappelons l'art. 30 du Règlement de Police qui stipule que toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public.

Merci également aux propriétaires qui se donnent la peine de ramasser les excréments de leur chien.

## Cambriolages du crépuscule

Chaque année, l'automne arrivé, on assiste à une recrudescence des cambriolages dits « du crépuscule ». La nuit tombe rapidement, ce qui permet aux cambrioleurs d'identifier en quelques instants quelles habitations sont vides et d'exécuter leurs méfaits, couverts par l'obscurité. Bien que les moyens préventifs soient nombreux, le conseil est de simuler une présence :

- En automne et en hiver, pensez à programmer les lumières avec une minuterie
- Mettez vos valeurs à l'abri
- Signalez tout comportement ou bruits suspects et informer immédiatement la police au 117.

Bien que, dans le Canton de Vaud, la tendance des cambriolages est à la baisse depuis plusieurs années, il convient de maintenir les différentes mesures préventives car cette tendance ne fait qu'établir l'utilité de ces mesures.



## Horaires des Fêtes de fin d'année Déchetterie

La déchetterie sera fermée

**le lundi 25 décembre 2017, ainsi que le lundi 1er janvier 2018**

La déchetterie sera ouverte :

Le mercredi 27 décembre 2017, **de 15h à 18h**, ainsi que le samedi 30 décembre **de 8h30 à 11h30**

## Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés

**du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclus.**

Réouverture le lundi 8 janvier 2018.

## Dossiers de naturalisations

Afin de permettre aux candidats à la naturalisation suisse de déposer leur dossier avant le 31 décembre 2017, une permanence sera assurée par M. Etienne Morier-Genoud, municipal. Ce dernier se tiendra à disposition durant la période de fermeture de l'administration communale au N° de tél 079.254.07.83

## Aperçu des réalisations récentes dans la commune

### Grill du Refuge

Un nouvel abri a été installé au-dessus du grill du Refuge en remplacement du précédent dont les piliers étaient pourris. Ces travaux ont été réalisés en rondins par M. Nicolas Reymond, constructeur du Refuge.



### Refuge de forestier de «Borbotan»



Comme le dit la chanson : «Reconstruit plus beau qu'avant».

C'est comme ça que l'on pourrait résumer les travaux de remplacement du Refuge de « Borbotan ».

En effet, la précédente construction menaçait de s'effondrer et représentait un danger pour les visiteurs de cet abri situé sur la colline du Mormont.

### Eclairage public

Dans le cadre du concept énergétique communal, l'une des mesures est de privilégier l'éclairage public à LED.

A cet effet, un éclairage avec intensité modulable et cellule de détection de mouvement a été installé dans le quartier de la Venoge, profitant du chantier des travaux d'assainissement.

L'intensité est réglée à 20% et passe à 100% lors de la détection d'un mouvement.



## Calendrier de l'Avent

<p><b>Vendredi 1<sup>er</sup> décembre</b>            Famille Duc, Rue du Village 22A  <b>Accueil dès 17h30</b></p>	<p><b>Mercredi 13 décembre</b>            Hanno (Suisse) SA, Rue du Village 36</p>
<p><b>Samedi 2 décembre</b>            Famille Marcos, Rapille-Dessus 17  <b>Accueil de 15h à 18h (annulé en cas pluie)</b></p>	<p><b>Jeudi 14 décembre</b>            Claudine Recordon et Victor Carneiro            Gondoux-Dessus 10</p>
<p><b>Dimanche 3 décembre</b>            Famille Niklaus, Gondoux-Dessus 1  <b>Accueil dès 17h30</b></p>	<p><b>Vendredi 15 décembre</b>            Auberge Communale, Rue du Village 1  <b>Accueil de 17h à 19h</b></p>
<p><b>Lundi 4 décembre</b>            Storexpress            Rue du Village 36</p>	<p><b>Samedi 16 décembre</b>            Famille Kaeser, Au Moulin 21  <b>Accueil de 17h à 19h30</b></p>
<p><b>Mardi 5 décembre</b>            Administration communale            Rue du Village 24  <b>Accueil de 16h à 18h</b></p>	<p><b>Dimanche 17 décembre</b>            Famille Dizerens            Rapille-Dessus 17</p>
<p><b>Mercredi 6 décembre</b>            Famille Martignier            Rapille-Dessus 6</p>	<p><b>Lundi 18 décembre</b>            Christelle Martignier et Famille            Gondoux-Dessus 7  <b>Accueil dès 18h</b></p>
<p><b>Jeudi 7 décembre</b>            Magasin VOLG, Rue du Village 30</p>	<p><b>Mardi 19 décembre</b>            Atelier 36, Rue du Village 36  <b>Accueil de 17h à 19h</b></p>
<p><b>Vendredi 8 décembre</b>            Le Coin du Fromager, Rue du Village 22  <b>Accueil de 17h à 19h</b></p>	<p><b>Mercredi 20 décembre</b>            Famille Palanca, La Graveyre 5  <b>Accueil dès 17h30</b></p>
<p><b>Samedi 9 décembre</b>            Familles Mercier &amp; Braisaz-Latille            Sous la Roche 11 – 13  <b>Accueil dès 17h30</b></p>	<p><b>Jeudi 21 décembre</b>            ECOLE DU VILLAGE  <b>Chantée dans la cour à 17h30</b></p>
<p><b>Dimanche 10 décembre</b>            Fabienne Elkaim et Axel Byrde            Ch. des Trois Noyers 1  <b>Accueil de 14h à 16h</b></p>	<p><b>Vendredi 22 décembre</b>            Les Z'Amielaine            Salle de paroisse  <b>Accueil de 17h à 19h</b></p>
<p><b>Lundi 11 décembre</b>            F. Deutsch et P.-E. Monnier            Rue du Village 27 (Collège)  <b>Accueil de 17h30 à 20h</b></p>	<p><b>Samedi 23 décembre</b>            Patricia et Sylvain Dépraz            Rue du Village 9</p>
<p><b>Mardi 12 décembre</b>            Garderie l'Oasis, Rue du Village 24  <b>Accueil de 17h à 18h45</b></p>	<p><b>Dimanche 24 décembre</b>            Sandrine et Angelo Bozza            Rapille-Dessus 24</p>

## Présentation du nouveau pasteur

### Un nouveau pasteur dans la paroisse !

#### M. Luc Badoux, pasteur, se présente :

Salut à vous !

Vous me trouverez peut-être familier. Vous avez raison, cela ne fait que trois mois que je suis arrivé dans la paroisse. Mais le mot « salut » rappelle que c'est une bonne nouvelle que je porte avec moi, celle de l'amour de Dieu et du salut en Jésus-Christ.

Comme pasteur, j'espère pouvoir en être témoin au milieu de vous mais aussi avec vous.

Voilà pourquoi je serai heureux de venir vous visiter chez vous ou de vous retrouver lors d'un culte. Sachez en tous les cas que j'aime la rencontre !

Je n'arrive pas seul mais avec ma femme Yolande et nos quatre enfants encore étudiants. J'aime le sport et la vie en plein air. Mon épouse donne des cours de lecture labiale à des gens qui n'entendent plus aussi bien qu'avant et souhaitent compéter ce qu'ils entendent en lisant sur les lèvres. Nous sommes installés à la Cure de la Sarraz. Nous avons grandi dans la Broye et à Lausanne, commencé notre vie de couple à Lutry avant d'arriver dans la paroisse de Lignerolle puis celle de la Vallée de Joux d'où nous arrivons. Nous y avons vécu de très belles années profitant du Mont Tendre depuis l'autre versant.

Avant de devenir pasteur, j'ai étudié aux USA et à Zürich où je suis devenu ingénieur civil. Dans la mentalité de l'ingénieur, chaque fossé est l'occasion de bâtir un pont. Je souhaite donc permettre à chacun de bâtir des ponts autant avec Dieu qu'avec les prochains qui nous entourent. Je suis attentif à la vie des familles et je serai heureux d'échanger avec vous à propos des joies et des peines de la vie de famille.

En ce temps de l'Avent qui précède Noël, je vous adresse mes vœux de paix.

Luc Badoux, Pasteur



## Sapins de Noël

La distribution des sapins de Noël aura lieu devant le bâtiment polyvalent le

**Samedi 16 décembre 2017 à 10h30**

**Seules les personnes préalablement inscrites au moyen du bulletin ci-dessous auront droit à un sapin (un seul sapin par famille).**



A cette occasion, le Père Noël sera présent et distribuera les cornets de Noël à tous les enfants. La Société de Jeunesse se fera un plaisir de vous servir le vin chaud.

Inscription à retourner au Greffe municipal **avant le 8 décembre 2017**

- Par courrier : Rue du Village 24, CP 12, 1312 Eclépens
- Par mail : [admin@eclepens.ch](mailto:admin@eclepens.ch)
- Par téléphone : 021 866 72 12

✂

### SAPIN DE NOËL

Nom : .....

Prénom : .....

## Noël des classes

Les élèves illumineront les fenêtres décorées du Collège le

**jeudi 21 décembre 2017 à 17h**

Venez nombreux les écouter chanter dans la cour de l'école et partager un thé de Noël.



## Cultes de Noël



**Dimanche 17 décembre à 10h à La Sarraz : Noël des Enfants**

**Dimanche 24 décembre à 23h à Eclépens : Veillée de Noël**

**Lundi 25 décembre à 10h à La Sarraz : Culte de Noël**

### AGENDA :

- 6 décembre 2017 Conseil communal
- 8 décembre 2017 Noël des aînés au Refuge
- 12 décembre 2017 Caves ouvertes des Côtes de l'Orbe – Château d'Eclépens
- 16 décembre 2017 Distribution des sapins de Noël – buvette du foot
- 14 janvier 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 2 février 2018 Match aux cartes de l'Echo du Mauremont – Grande salle
- 10 février 2018 Soirée bourguignonne de la Jeunesse – Grande salle
- 11 février 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 18 février 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 4 mars 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 4 mars 2018 Loto du FC – Grande salle
- 18 mars 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 23 mars 2018 Soirée du Chœur d'hommes – Grande salle
- 24 mars 2018 Soirée du Chœur d'hommes – Grande salle

